

Rapport moral – AG 09 juin 2021

2020- une année qui marquera les mémoires

L'année 2020 s'inscrira dans nos mémoires comme l'année COVID, avec son lot d'inquiétude sanitaire et d'incertitude économique. Mais à quelle chose malheur est bon, pour la qualité de l'air une expérimentation historique a été possible, à laquelle nous n'avions jamais osé penser dans nos ambitions les plus folles et qui a apporté 2 enseignements essentiels :

- 1) nous sommes capables d'adapter collectivement nos comportements devant une menace majeure,
- 2) une baisse historique des émissions liées aux transports produit immédiatement une amélioration de la qualité de l'air.

Nous pouvons donc rester confiants pour l'avenir, poursuivre nos efforts d'expérimentation et de pédagogie. Ils seront payants à condition que les analyses scientifiques et les évaluations soient objectives. C'est là tout le rôle de notre association, dont la gouvernance équilibrée peut garantir les travaux à condition que les moyens soient proportionnés à l'énorme demande actuelle.

Il est grand temps d'inscrire comme durable certaines de nos expérimentations, car le ciel réglementaire s'est encore assombri en 2020 : plusieurs contentieux européens arrivent en bout de procédure - notre région y est engagée -auxquels est venue s'ajouter une condamnation historique de l'Etat français par le Conseil d'Etat lui-même en juillet 2020.

Côté finances, Atmo Aura n'a pas été épargnée par cette crise et n'a pu continuer sa mission que grâce aux aides exceptionnelles de l'Etat et de la Région, restés très solidaires de leur observatoire régional, comme la grande majorité de ses membres. Malgré ce climat tendu, l'équipe a fait le maximum pour assurer les services, notamment l'accompagnement des autorités pour l'évaluation des politiques publiques et la communication auprès du public, au plus près des événements. Nous avons aussi essayé de garder au maximum le contact avec vous, les membres, par les webinaires proposés, les bulletins de news, et les réseaux sociaux.

Le rapport qui vous est délivré aujourd'hui vous montrera que malgré ces difficultés, notre organisme régional n'a pas perdu son dynamisme pour sa transformation numérique et la mise à disposition des données de référence, ni sa motivation pour améliorer la prévision et les modèles de prospective, ni son engagement pour l'accompagnement des acteurs du territoire, ni sa mobilisation lors d'accidents industriels. Nous avons poursuivi le développement d'outils de sensibilisation et les partenariats pour contribuer aux innovations technologiques comme sociétales afin d'améliorer la qualité de l'air. Les collaborations sont nombreuses et fécondes, l'ouverture aux partenariats étant une valeur bien ancrée chez Atmo Aura et l'une des clés des avancées de notre région pour la qualité de l'air. Je ne citerais pour 2020 que le partenariat "Alliance avec l'INSA" qui nous permet de travailler sur nos données Big Data dans le cadre de cette chaire "numérique et qualité de l'air".

2021 – une année de transition

L'année 2021 a démarré sous de bons auspices financiers et de très bonnes perspectives d'avenir. En effet, suite aux différentes interventions parlementaires pour lesquelles notre région a fortement contribué (merci à JL FUGIT président du Conseil National de l'Air, député du Rhône et X ROSEREN député de Haute-Savoie pour leurs interventions et leur soutien aux AASQA) des crédits exceptionnels ont été alloués aux AASQA pour 12,8 M€ afin de faire face à la crise et à la baisse conjoncturelle et structurelle de la TGAP air, mais également pour rajeunir le parc de matériel de référence et commencer des surveillances de polluants émergents que nous appelions de nos vœux. Ces sujets ont été maintes fois débattus par les administrateurs et portés à la connaissance des membres. Des propositions de modifications pour toiletter à la marge le modèle économique dans le respect de notre mode de gouvernance ont été faites, mais pour l'instant n'ont pas donné satisfaction dans les discussions avec Bercy et le MTE. Les discussions devront donc reprendre dans un cadre plus large, dans lequel les collectivités territoriales auront leur rôle à jouer dans les mois qui viennent. Les AASQA vont donc rester en 2021 dans une situation instable, et sans doute encore pour partie en 2022.

Pourtant les tâches et perspectives ne manquent pas : sur le plan réglementaire, nous sommes fortement sollicités sur l'accompagnement des PPA qui ne sont pas achevés pour Lyon Grenoble ou Clermont, sur les ZFEm obligatoires et volontaires. Pour les contentieux l'Etat français est aujourd'hui dans une course de vitesse. Nous sommes également appelés à participer à la mission accidents/incidents sur les ICPE de la part de l'Etat, mais avec une profonde incertitude sur les crédits de fonctionnement associés. En revanche nous travaillons activement avec nos partenaires industriels pour une mutualisation des moyens de leur côté, ainsi qu'avec les SDIS. Les outils que nous avons mis en place comme Air Attitude, l'ORCAE, la plateforme ORHANE la collaboration Terristroy avec Aura EE sont à faire vivre et animer, sans parler du succès de la Captothèque dans la région et auprès de nos collègues AASQA. L'indice Atmo national nouveau modèle mis en service tout début d'année attend encore ses recommandations sanitaires, mais des collaborations sont déjà en place, notamment avec BFM et en discussion avec France3. Le site www.atmo-aura.fr est en profonde rénovation, en partenariat avec 4 autres AASQA majeures sur le territoire. Le fonds de dotation convAIRgence que nous présidons a de belles perspectives, et va permettre de commencer des travaux sur les drones par exemple.

La fin d'un cycle

Cette fin d'année 2021 marquera la fin d'un cycle a bien des égards :

- Notre PRSQA quinquennal s'achève en fin d'année 2021. Bien que ce PRSQA ne soit désormais plus obligatoire que pour la partie strictement réglementaire et sans durée imposée, le CA propose de le réviser pour une durée plus réaliste de 3 ans, et d'en faire notre feuille de route. La concertation sera large: équipe salariée, membres, et partenaires. N'hésitez pas à nous livrer vos idées pour que le programme réponde aux besoins de notre territoire !
- Côté financier, nous sentons également poindre un besoin de rénovation du modèle, que nous avons appelé de nos vœux depuis maintenant plus d'un an. Les exigences évoluent notamment sur les services, mais également sur l'observatoire, comme sur la communication. Si toutes les AASQA tiennent à leur gouvernance, les conditions de l'équilibre financier est trop précaire pour ne pas interpellier, sachant la préoccupation des populations sur les impacts sanitaires, environnementaux et économiques de la pollution atmosphérique. Les enjeux globaux et locaux sont de plus en plus intriqués. Et la qualité de l'air devient aussi un levier de développement économique, comme l'ont bien remarqué nombre d'entreprises du secteur privé qui démarchent quotidiennement les collectivités sur des domaines proches, voir identiques à notre activité. Les AASQA doivent supporter les contraintes liées à leur action réglementaire sans réelle contrepartie sur la protection de leurs activités ni de leurs données. Le modèle ne peut perdurer sans une profonde réflexion sur la place des AASQA entre activité régaliennne liée à l'Etat et services aux autres membres.



- Notre directrice générale nous quitte en fin de PRSQA pour faire valoir ses droits à la retraite. Le bureau a travaillé à anticiper un recrutement.
- Fin de mandat régional pour le Président. Durant ces 6 années de présidence, beaucoup d'éléments ont bougé sur la qualité de l'air au plan européen, national et un gros travail fait au niveau régional avec l'appui d'Atmo. En lien avec l'Etat et grâce au volontariat des agglomérations qui se sont engagées, je crois que nous pouvons dire sans rougir que votre région est en pointe sur le sujet, et très regardée, sur la surveillance comme sur les actions. Tout ceci n'est pas sans mal, et en bousculant parfois certains acteurs, qui finissent souvent par rejoindre Atmo. Nous avons eu la satisfaction de voir s'effacer notre contentieux PM10 et en partie NO2. Mais la nouvelle directive européenne promise pour 2022 va sûrement nous rattraper, nous devons donc encore faire des efforts. Je termine ce mandat avec toutefois l'insatisfaction de laisser l'association au milieu du gué sur le plan financier, et de ne pas avoir pu mettre en place les nouveaux accords avec le personnel concernant le changement de CCN demandé par l'Etat. Et je regrette de n'avoir pas pu ramener les Départements autour de la table.

-

Je remercie les administrateurs et tous les membres de la confiance qui m'a été donnée, et de leur soutien pour défendre les valeurs qui nous animent : concertation, travail au service de l'action, ouverture sur les partenariats et les expérimentations, transparence de l'information. Au-delà des problèmes financiers et des différences de point de vue, le respect mutuel a toujours prévalu, comme la volonté d'aboutir. Je n'oublie pas notre équipe salariée, qui a toujours été présente, pour fournir les éléments nécessaires aux décisions : je salue leurs efforts de créativité et leur persévérance pour accompagner le territoire et créer des ponts avec l'ensemble des acteurs. Les sujets sur lesquels nous travaillons à Atmo représentent une vraie préoccupation de notre société, accentuée par la crise sanitaire. Notre modèle de gouvernance est précieux et rare, je suis donc confiant pour que des solutions soient trouvées de manière à le respecter dans un esprit d'évolution et d'adaptation qui est profondément inscrit dans nos pratiques. Et sans jamais oublier notre raison centrale d'exister : l'amélioration de la qualité de l'air pour la santé des habitants de notre région, pour notre attractivité touristique et économique dans le respect de la beauté de notre région.

-

